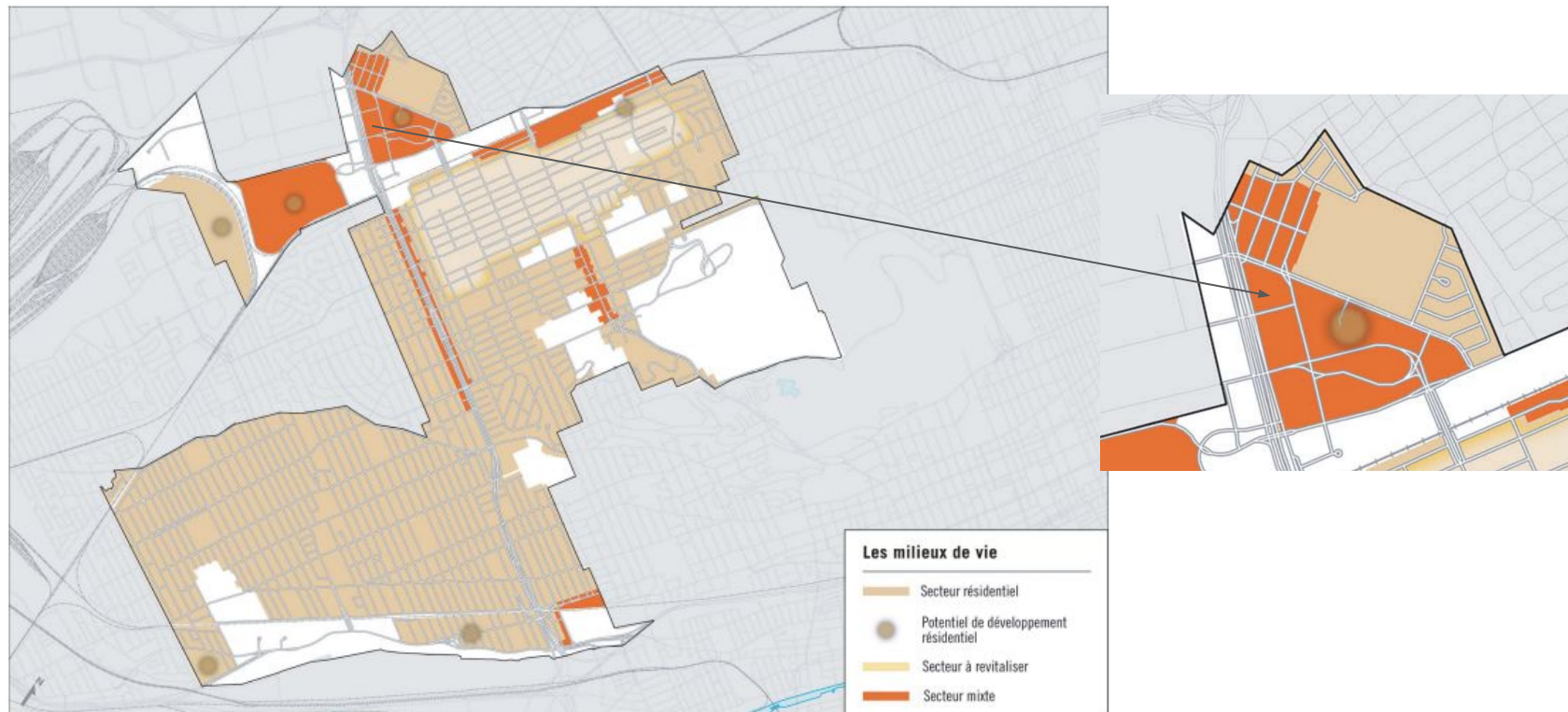
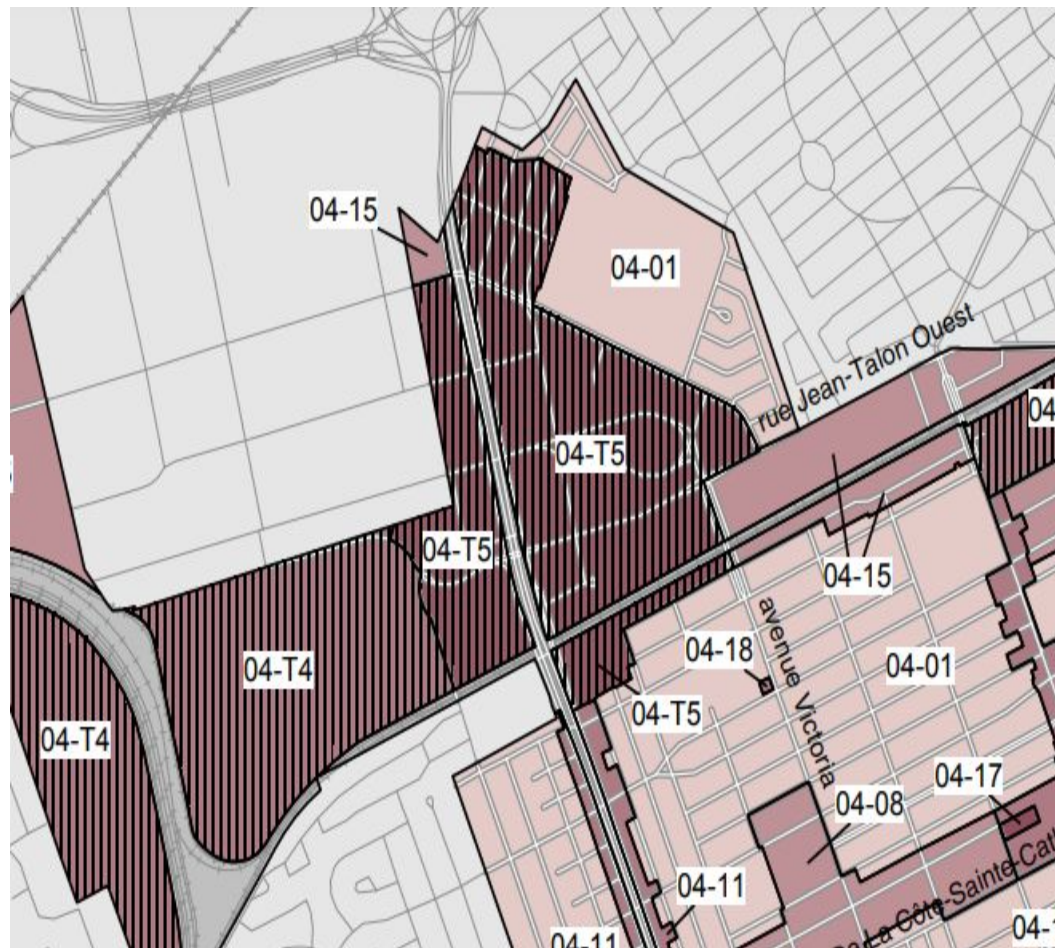


Enjeu 1 - L'amélioration de la qualité des milieux de vie



Enjeu 3 - La consolidation des secteurs d'emplois





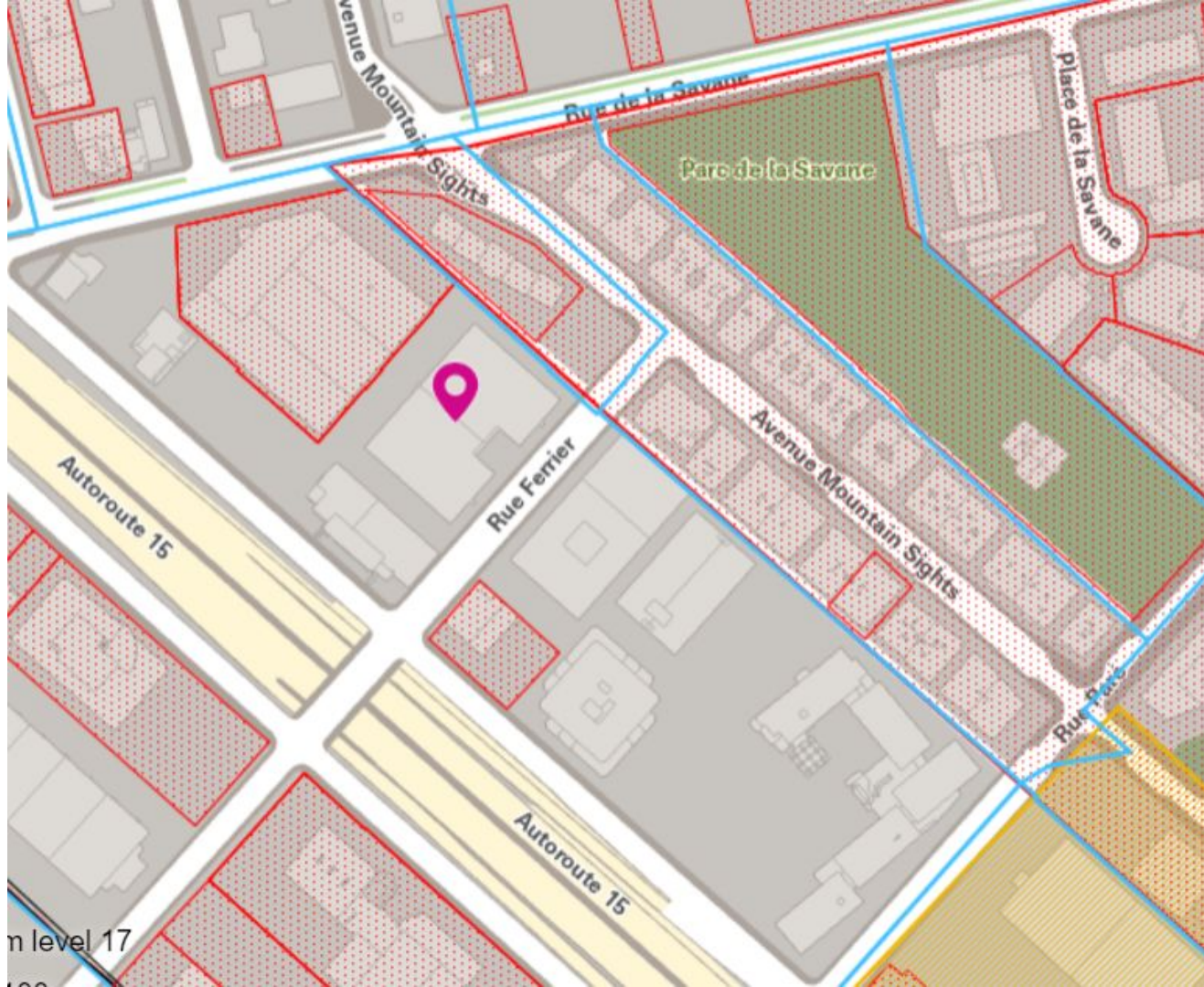
- C.O.S. minimal : 1,0;
- C.O.S. maximal : 4,0.

Secteur 04-T5 :

- bâti de deux à douze étages hors-sol;
- taux d'implantation au sol moyen ou élevé;
- C.O.S. minimal : 1,0;
- C.O.S. maximal : 6,0.

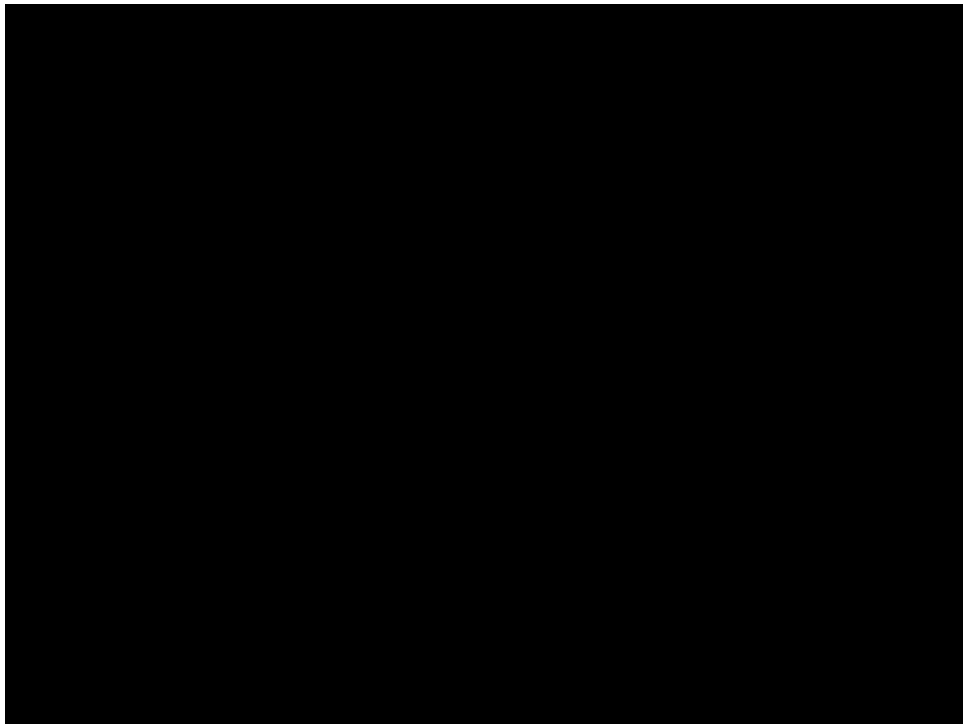
Secteur 04-T6 :

- bâti de deux à six étages hors-sol;
- taux d'implantation au sol moyen;

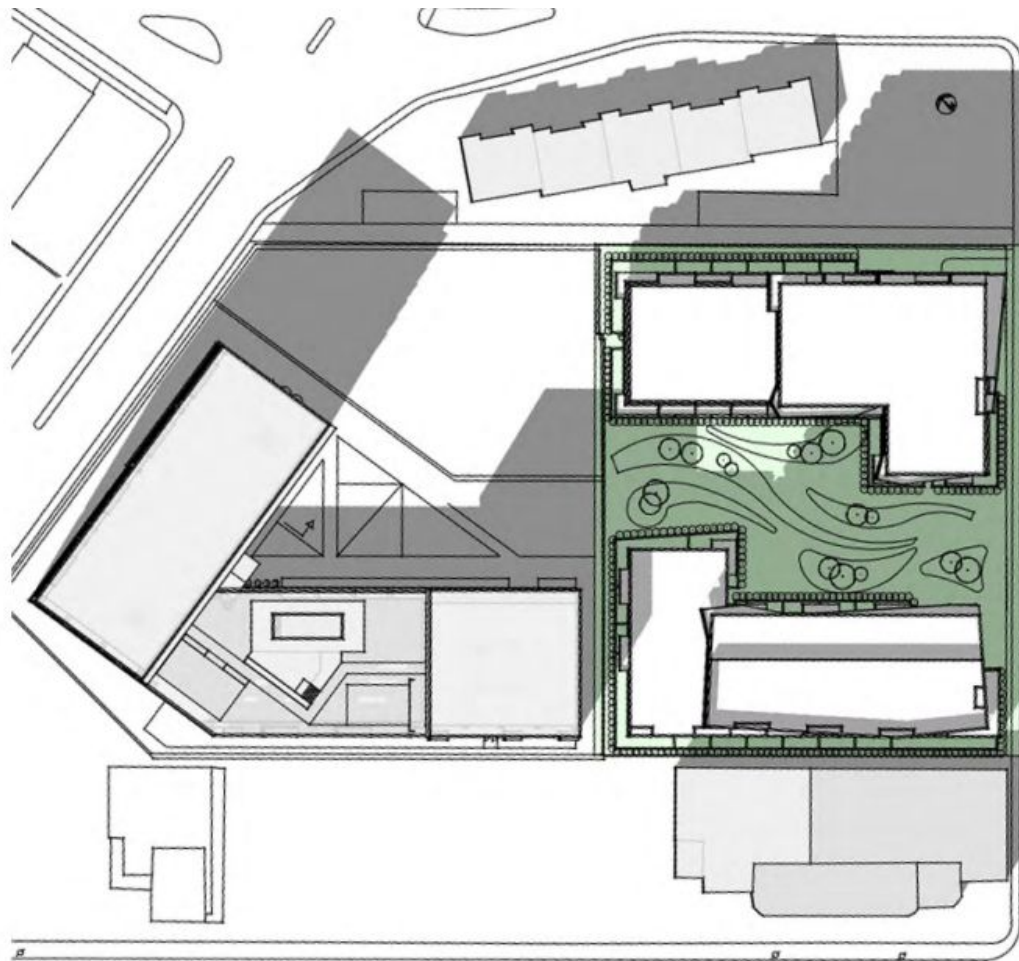


n level 17

100







Ferrier Residential Towers

2022.07.19

Floor	Bloc 1 Gross Area sqm	Bloc 2 Leasable sqm	Units
B1	5,985.0		166 parking
GF	1,662.0	1,559.5	35
2	1,682.0	1,544.2	39
3	1,682.0	1,544.2	39
4	1,682.0	1,544.2	39
5	1,682.0	850.0	33
6	757.0	989.0	25
7	999.8	989.0	25
8	999.8	989.0	25
9	999.8	989.0	25
10	999.8	989.0	25
11	999.8	989.0	25
12	999.8	989.0	25
sub total	15,145.8	13,965.1	
	Total Area	29,110.9	360 Total Units

superficie du site

6,466.0 sqm



Alexia Lapierre <alapierre@groupebc2.com>

to Brian, Qian, Olivier, me ▾

Thu, Feb 9, 2023, 3:41PM



Hi Robbie,

I will admit I'm also surprised with the conclusion considering that there seemed to be an opening from the borough when we presented the project. As for the fees, it's only if you want to go ahead and file a project which will have to go through the PPCMOI process.

Let me know if you want to discuss it further.

Regards,

ALEXIA LAPIERRE

Urbaniste

Chargée de projet

T 514 510-0103 + 1221

C 514 232-1550

groupebc2.com

De : Dino CREDICO <dino_credico@montreal.ca>

Envoyé : 7 novembre 2022 13:40

À : Alexia Lapierre <alapierre@groupebc2.com>

Cc : Olivier Laurent Cazaban <ocazaban@groupebc2.com>

Objet : Re: 5255-75 Ferrier - Rencontre

Bonjour Madame Lapierre,

Comme discuté lors de notre entretien téléphonique du 7 novembre 2022, nous allons prendre connaissance de votre demande pour réaliser un projet commercial mixte (habitation) pour la propriété sise au 5255 Ferrier

Une fois l'analyse du document terminée nous vous transmettrons nos commentaires.

Si le projet nous semble acceptable nous le présenterons au à la séance du CCU du 14 décembre 2022 pour obtenir un avis préliminaire.

Si des informations supplémentaires sont nécessaires, n'hésitez pas à me contacter.

Salutations,

Dino Credico

Alexia Lapierre <alapierre@groupebc2.com>

to me, Olivier, Brian, Qian ▾

Dec 2, 2022, 2:20 PM



 Translate to English



Hi Robbie,

Mr. **Credico** wrote to me yesterday saying that after analyzing our proposal he will submit a preliminary advice proposal to its managers by the end of December 2022. I've asked him if that means that the project will or will not be presented to the CCU of December 14 but I didn't get a reply yet.

As soon as I get an answer, I'll let you know.

Regards,

ALEXIA LAPIERRE

Urbaniste

Chargée de projet

T 514 510-0103 + 1221

C 514 232-1550

groupebc2.com

Alexia Lapierre <alapierre@groupebc2.com>

to me, Olivier, Brian, Qian ▾

Jan 5, 2023, 9:26 AM



 Translate to English



Hi Robbie,

Happy new year to you too.

I've received confirmation from Mr. Credico that the preliminary opinion was supposed to be presented to the Planning Department's managers the week before Christmas and that we should receive feedback early January.

Considering that many people at the borough only come back next week, I'll do a follow-up then and will let you know as soon as I get any information.

Regards,

ALEXIA LAPIERRE

Urbaniste

Chargée de projet

T 514 510-0103 + 1221

C 514 232-1550

groupebc2.com

De : Sebastien MANSEAU <sebastien.manseau@montreal.ca>

Envoyé : 3 février 2023 08:49

À : Alexia Lapierre <alapierre@groupebc2.com>

Cc : Dino CREDICO <dino_credico@montreal.ca>; Olivier Laurent Cazaban <ocazaban@groupebc2.com>

Objet : Re: 5255-75 Ferrier - Rencontre

Bonjour Mme Lapierre,

Nous sommes à finaliser notre avis.

Je vous remercie de votre patience.

Au plaisir,



sebastien.manseau@montreal.ca
montreal.ca



robbie Stein <robbie@ecopromise.com>
to Dino, Sebastien ▾

Mon, Mar 27, 2023, 9:49 AM



Bonjour,

J'espère que vous allez bien. J'ai été contacté par une entreprise qui souhaiterait louer un espace dans l'immeuble de ma mère sur Ferrier. Il s'agit d'une garderie pour chiens. Cette activité n'est pas autorisée par le plan d'urbanisme. Ma mère s'est rendue à la ville la semaine dernière et on lui a dit qu'une demande de dérogation devait passer par le service d'urbanisme. J'espérais donc que vous pourriez me dire quelle serait la procédure à suivre si nous souhaitions demander une telle dérogation.

Je vous remercie.

Robbie



Dino CREDICO <dino.credico@montreal.ca>
to Sebastien, Laxerstein@aol.com, Pierre, me ▾

Mon, Apr 3, 2023, 2:51 PM



Translate to English



Bonjour M. Stein,

Après étude de la demande, nous considérons que ce type d'activité (garderie d'animaux) ne cadre pas avec les activités déjà autorisées dans ce secteur. De plus, en permettant cet usage ou tout autre type d'usage à votre propriété, par une mesure d'exception, nous attribuons un avantage à votre propriété par rapport aux autres propriétés situés dans le même secteur d'usage.

J'ai laissé un message téléphonique à votre mère lui demandant de m'appeler pour lui expliquer notre position.

Si des informations supplémentaires sont nécessaires, n'hésitez pas à me contacter.

Salutations

Dino Credico

robbie Stein <robbie@ecopromise.com>

Mon, Apr 3, 2023, 4:12 PM



to Dino, Sebastien, laxerstein, Pierre ▾

M. Credico,

Je vous remercie pour votre réponse. N'existe-t-il pas de procédure permettant d'introduire une demande formelle de dérogation ? Nous ne cherchons pas à bénéficier d'un traitement de faveur, mais n'est-ce pas précisément la raison d'être de la procédure ? Faire savoir aux autres propriétaires ou citoyens que nous faisons une demande et leur donner la possibilité de la contester ? Ma mère et moi sera présent à la réunion du conseil municipal ce soir. Y a-t-il un avantage à soulever la question pendant la période de questions ?

Robbie

Sent from my iPhone



Dino CREDICO <dino.credico@montreal.ca>

Apr 13, 2023, 1:35 PM



to me, Sebastien, laxerstein, Pierre ▾

Translate to English



Bonjour M. Stein,

La procédure de dérogation qui permettrait cet usage est le projet particulier (PPCMOI).

Toutefois, cette mesure d'exception donne un avantage à votre propriété puisqu'elle permettrait d'autoriser cet usage uniquement pour votre propriété et non pour l'ensemble du secteur d'usage.

Pour le moment, l'arrondissement n'envisage pas de faire de modification d'usage pour le secteur dans lequel se trouve votre propriété.

Si des informations supplémentaires sont nécessaires, n'hésitez pas à me contacter.

Salutations,

Dino Credico

